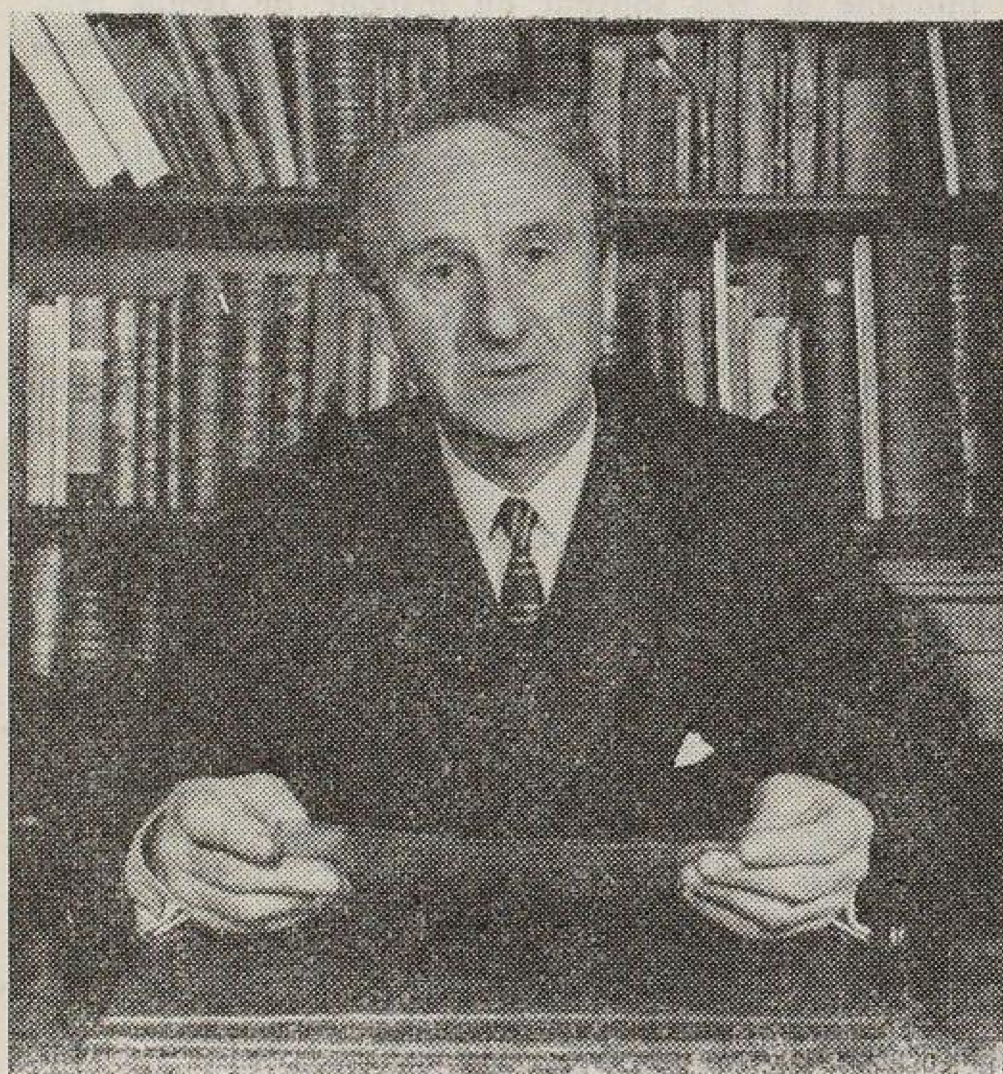
Elections Législatives — Mars 1967

Première Circonscription de l'Aisne

LAON



Car il n'est pas de Politique sans Justice

Dans cette affaire exceptionnelle
Je ne cherche pas de voix.

Ma Profession de Foi est

MORALISER LE SCRUTIN

— C'est VOTRE DROIT-FONCTION d'électeur, de soutenir ma cause, hors de toute Politique. - Soutenez-moi moralement.

— C'est MON DROIT, conformément à la loi du 18 Juillet 1881, sur la diffamation.

DE VOUS AVERTIR du risque que représente la CANDIDATURE de Monsieur SABATIER

— Je parle sans vindicte, après 22 ans de martyr judiciaire, ma pensée a dépassé ce stade.

— Je fais simplement MON DEVOIR DE CITOYEN et maintenant de CANDIDAT.

— Pour vous parler, je prends seul mes responsabilités, je risque la perte de ma situation et l'honneur de la Prison que j'ai maintes fois joué pour la même cause.

— Devant la carence totale des représentants du R. P. F., puis de l'U. N. R. et maintenant de la Ve, devant leur inconscience, car je les ai maintes fois alertés, tant au Théâtre de Laon, qu'au cours de réunions électorales depuis 15 années, j'ai dû m'imposer la tâche de me présenter aux élections législatives SEUL et LES MAINS NUES, pour démystifier cette affaire.

Mes accusations "sont inspirées, non par l'intention de nuire, mais par la volonté, à travers une expérience douloureuse, d'avertir le public dont la curiosité a été mise en éveil par de nombreux articles de presse et les revues les plus variées".

Ce passage entre guillemets n'est pas un texte de moi, c'est celui du JUGEMENT de la 17e CHAMBRE CORRECTIONNELLE de PARIS, RELAXANT Monsieur TISLENKOFF, l'écrivain, pour ses ACCUSATIONS RENOUVELÉES contre un autre DÉPUTÉ, AVOCAT U. N. R., ami de Monsieur SABATIER, mêlé à l'affaire BEN BARKA, choyé par son parti et brusquement abandonné à son triste sort !

Mon Programme immédiat : La démission de Monsieur SABATIER, afin que cesse le scandale créé par lui et non par moi.

Mon Programme à terme : Fort de mon expérience, obtenir de ceux qui représenteront le département, soit au Sénat, soit à la Chambre des Députés,

UNE JUSTICE INDÉPENDANTE

Une Justice égale pour tous.

Une Justice non politisée (comme sans cesse le regrettent la Presse et les Hautes Sommités de la Magistrature.

Une Justice dont les erreurs, les fautes, les anomalies inouïes de mon affaire et de tant d'autres, devraient être " à vue " recherchées, reconnues, par un organisme spécialisé au seul profit des justiciables.

Ces fautes, anomalies, sont le fait de l'erreur humaine et très souvent du manque de temps pour la lecture d'un gros dossier, et ainsi des milliers de mendiants de justice abandonnent, désespérés, et ainsi la Justice n'appartient qu'aux riches qui ont des relations, des Avocats puissants, vicieux et une vie à consacrer à leur procès.

Mon Programme sera développé dans mon livre " Le Mendiant de Justice ". Il est écrit pour les milliers et les dizaines de milliers d'êtres détruits par des procès. Il devra les aider à parcourir leur dur apprentissage : celui que j'ai connu à travers les récifs des Palais de Justice.

Mes Espoirs : L'ouverture et, pour la première fois, au fond, des dossiers m'opposant au groupe " Sabatier ".

En effet, une action civile est en cours, diligentée par Me SARIAC, Avoué à Paris..., le 26 Octobre 1945. retenez bien cette date, c'est édifiant, les lenteurs de la Justice et dont la première audience est envisagée pour 1967 ou 1968 !

CETTE ACTION JUDICIAIRE PRIVÉE est une des plus importantes de notre génération et comprend : 35 DOSSIERS, des DIZAINES d'ARRÊTS & JUGEMENTS, non définitifs, près de 2.000 pièces de preuves, plus de 100 témoignages en ma faveur qui, pour la première fois, seront pris en considération par la Justice à laquelle, malgré mes épreuves, je fais confiance, ainsi que par le Conseil de l'Ordre des Avocats, qui sera instruit du problème.

Mes Impératifs : Interdire à Monsieur SABATIER de prétendre comme il le fait à la presse et à qui veut l'entendre et comme il l'a dit devant moi, au Théâtre de Laon, lors de mon intervention, que les jugements et arrêts concernant nos démélés sont définitifs, jugés au fond définitivement, et représentent un blanc-seing définitif pour lui-même.

Pour les Electeurs : Rappeler à mon adversaire SON DROIT (1re année de droit).

Exiger de ce dernier une réponse publique aux douze questions que je lui pose, ainsi qu'à mes dénonciations précises, dans ma lettre ouverte, diffusée dans la presse, à Monsieur **Le Président du Conseil de la Magistrature.**

MES CONCLUSIONS :

NE VOTEZ pas Monsieur SABATIER, quelles que soient vos opinions politiques, ne soyez pas des votants-robots. — Refusez ce viol de votre personnalité.

A coups de millions et plus, l'adversaire joue VOTRE TIERCÉ et son IMMUNITÉ qui le protège de mes attaques.

ÉCRIVEZ-MOI, SOUTENEZ-MOI dans le RUDE MATCH que j'ai engagé, malgré moi, un jour que je croyais être heureux et que j'avais encore un enfant, le 4 Septembre 1945.

Vous n'élirez que des personnalités indiscutables et indiscutées.

J'adresse en lettre recommandée ma profession de foi à ma suppléante, à toutes fins utiles.

Sous ma responsabilité personnelle et totale, le Candidat :

Guy de la BARRE de NANTEUIL

3, Rue Saint-Martin - 02 LAON

Et pour sa suppléante éventuelle : **Mademoiselle COLOMBIER.**

Vu : Les Candidats.

IMP. DE RÉ LEBEAU LAON